

AMENAGEMENT du chemin de la Léproserie (1er et 2ème tronçons) - Approbation des travaux

Le Maire donne lecture du rapport, dont la teneur suit.

Messieurs,

L'aménagement du chemin de la Léproserie a donné lieu à une adjudication à la date du 19 Mai 1961 approuvée le 31 Mai 1961.

Les travaux sont exécutés par l'Entreprise E. TOUZET. Le financement est assuré, en partie par le FIDOM et la différence par un prêt du Crédit Agricole Mutuel.

Je mets aux voix:

L'approbation des travaux d'aménagement du chemin de la Léproserie par l'Entreprise E. TOUZET, s'élevant à:

- Pour le 1er tronçon, après rabais de 2 % du détail estimatif .... 26.575.865 Fr
- Pour le 2ème tronçon, après rabais de 5,5 % du détail estimatif.. 6.275.200 Fr

*Vu et approuvé*

*M. le Maire le 22 novembre 1961  
P. le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général  
M. P. Bolotte*

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Aadopté à l'unanimité.